

Adoption par mon beau pere

Par tiphaine hardy_old, le 12/08/2007 à 02:27

coucou; j'ai 36 ans ,2 enfants qui ne portent pas mon nom car il ne représente rien pour moi . Mais aussi une vrai soeur , 1 demi frere et 1 demie soeur (quel horreur ce terme). Mon beau pere ma aimer et prise en charge a l'age de 2 ans.

Mon geniteur ma reconnue(dommage pour moi)puis as divorsé et c'est enfuit,nous laissant ma soeur et moi avec ma mere qui c'est remariée .Mon géniteur dont je ne me rappelle pas,c'est suicidé juste avant que je me presente a lui.J'ai renoncée a son heritage de dettes,donc je l'ai reniée!Il est enterré dans une fosse commune .Ras le bol d'etre personne,d'apartenir a une famille inconnue .Je veus porter le nom de mon beau pere qui bien sur est d'accord,mais ce n'est pas si facile qu'ils le disent dans les medias! est-ce vraiment possible jurridiquement?et comment??????????